



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les voyageurs dénoncent une grève sauvage

Le non-respect d'un préavis est inacceptable

Un mouvement de grève sauvage a débuté hier soir à 22h00 et pour une durée indéterminée. Les associations de voyageurs Navetteurs.be et TreinTramBus condamnent fermement ce mouvement sauvage qui ne respecte pas les accords sociaux signés entre direction et syndicats du Groupe SNCB et notamment l'obligation de dépôt d'un préavis de 10 jours.

Aujourd'hui, la circulation des trains est fortement perturbée par un mouvement de grève des syndicats cheminots, principalement en Wallonie et à Bruxelles mais avec des répercussions sur l'ensemble du réseau.

Les associations de voyageurs Navetteurs.be et TreinTramBus dénoncent un mouvement qui met une nouvelle fois devant le fait accompli des étudiants, des travailleurs ou tout simplement des usagers du train qui n'ont pas eu le temps de trouver une alternative en l'absence du dépôt d'un préavis, obligation élémentaire liée au droit de grève. De plus ce mouvement vient s'ajouter au mouvement de grève annoncé pour le 31 mai qui sera une nouvelle source de problèmes pour les usagers.

« Ce genre de mouvement met une fois de plus en doute la fiabilité des déplacements en train et ternit encore un peu plus l'image du chemin de fer. Une fois de plus, les syndicats se trompent de cible : les voyageurs touchés ne sont en aucun cas responsables de conflits entre syndicats et direction. Bien que les syndicats puissent avoir de bonnes raisons d'être en colère, il est inadmissible d'en faire payer les conséquences aux usagers et à eux uniquement ! », concluent les associations de voyageurs.